



Le 17 octobre 2024,

Monsieur Le Recteur, Mesdames et Messieurs les membres du comité social d'administration académique,

L'assassinat de Dominique Bernard à Arras le 13 octobre 2023 a été un choc terrible qui résonne encore à travers tout le pays. Un an après, l'émotion est toujours palpable mais aussi teintée de colère et d'incompréhension. Comment au pays des Lumières, un enseignant a-t-il pu être attaqué au nom du fanatisme religieux ?

Pourtant, après l'odieux assassinat de Samuel Paty le 16 octobre 2020, c'est tout un pays endeuillé qui s'était levé, uni et combatif, pour condamner cette attaque des valeurs de la République et de ses défenseurs. Nous avons alors affiché avec force, conviction et sincérité notre volonté de ne plus jamais avoir à déplorer un tel acte barbare.

Samuel Paty avait déjà payé de sa vie l'enseignement de la laïcité, de l'esprit critique et de la mission émancipatrice de l'École.

Cette attaque terroriste dont il fut victime a eu pour but de déstabiliser notre École publique et laïque et au-delà de faire vaciller la République et tout ce qu'elle représente.

En effet, le 16 octobre 2020, comme le 13 octobre 2023, ce sont des enseignants, des fonctionnaires d'État mais surtout des Républicains convaincus qui sont tombés dans l'exercice de leurs missions de service public.

Depuis ces drames atroces, des mesures ont été prises pour renforcer la sécurisation des établissements, avec la formation des personnels à travers le « carré régalien ». Les programmes d'Éducation Morale et Civique ont été adaptés pour approfondir les échanges avec nos jeunes, les écouter, les informer et les former sur le principe de laïcité et les valeurs de la République.

Si L'UNSA Éducation reconnaît et salue le travail accompli, elle n'en reste pas moins vigilante et déterminée car les enjeux sont colossaux, le travail qui nous reste à accomplir est immense. L'UNSA Éducation ne transigera pas avec ses principes, en particulier la laïcité, car ils font ce que nous sommes. Par respect pour le souvenir de toutes et tous nos collègues qui ont subi des attaques en défendant la République et *in fine* une certaine idée de la France, nous devons continuer à cultiver cet esprit républicain et à faire vivre ses valeurs.

Il était essentiel de revenir sur ces événements tragiques et il est bien difficile à présent de poursuivre par une quelconque transition.

Aussi, nous allons aborder maintenant deux sujets.

Le manque d'attractivité des métiers ne fait plus aucun doute au sein de notre institution... Il est urgent pour notre employeur de prendre ses responsabilités et de mettre tout en œuvre pour prendre soin des personnels : prendre soin de ses personnels et prendre soin de ceux qu'ils recrutent.

A titre d'exemple, les délais dans le paiement des premières rémunérations et l'envoi des attestations France travail participent de cette défiance.

Cet accompagnement soigné, bienveillant, réactif, adapté est la condition qui pourrait faire rester les uns et inciter les autres.

Pour l'Unsa Éducation, plusieurs leviers peuvent être actionnés...

Le renforcement de notre administration, celle-ci même, qui aujourd'hui s'épuise dans ses tâches en direction des personnels et des usagers aidée pour cela par des outils souvent inadaptés.

La mise en place d'une médecine du travail digne de ce nom garantissant le suivi et l'accompagnement de tous les personnels. Quand les jeunes médecins disent être désormais attiré par des emplois salariés, cela devrait être possible pour peu que l'on s'en donne les moyens.

La perte de sens est évidente pour tous ces métiers contraint d'abattre le travail à la hâte, souvent de façon insatisfaisante engendrant de fait une grande souffrance.

Ce constat est confirmé par les résultats de la 12e édition de notre baromètre des métiers de l'éducation : charge de travail, perte de sens, rémunération... Aucun corps n'y échappe, des inspecteurs et des perdus aux attachés en passant par les enseignants, les SAENES, les médecins scolaires et j'en oublie.

Le budget 2025 prévoit la suppression de 4000 postes d'enseignants. Ce pourrait être moins grave si des postes pour accompagner les personnels et les élèves étaient créés mais il n'en est rien. L'intersyndicale a déposé en début de semaine une alerte sociale et a été reçu hier par la ministre.

On peut faire de grandes incantations, en appeler aux apprentissages fondamentaux, invoquer les pseudo-sciences pour prouver l'utilité des groupes de niveaux, enjoindre de faire réussir les élèves plusieurs fois par jour dans les médias, si nos élèves et nos personnels ne disposent pas de bonnes conditions de travail, si, pour les enseignants, le droit à la formation sur temps de service est remis en cause sous couvert de continuité pédagogique (et de priorisation du remplacement de courte durée), si des moyens à la hauteur des enjeux ne sont pas accordés pour accompagner le développement professionnel de tous les collègues, toute référence à l'expertise pédagogique ou didactique relève désormais de la supercherie - et, par là-même, tout discours portant sur l'amélioration du service public d'éducation.

Commençons par exiger du ministère de la santé les places nécessaires pour accueillir les jeunes qui ont besoin avant toute chose de soin et dont le maintien dans une forme ordinaire de scolarité devient intenable. La santé mentale de nos jeunes est un enjeu national.

Des solutions existent pourtant et nous en avons évoquées certaines. L'employeur doit désormais être mis face à ses responsabilités.

Enfin, et nous y reviendrons aujourd'hui, le déterminisme social est de plus en plus marqué, nos jeunes manquent d'ambition. Ce phénomène déjà présent dans notre académie s'accroît. Il ne s'agit pas derrière la définition du mot « ambition » d'entendre une volonté de voir tous nos jeunes devenir ingénieur ou universitaire mais plutôt de voir nos jeunes s'autoriser à.

S'autoriser à partir, s'autoriser à essayer telle ou telle formation... Nombreux sont désormais les groupes d'individus qui nourrissent un sentiment de déclassement dévastateur.

Il conduit à anihiler toute volonté d'émancipation et à produire de la colère, de l'éloignement et de l'isolement.

Ces mots peuvent paraître durs et excessifs. Par ailleurs, ils ne justifient pas, ils expliquent.

Les collectivités locales et notre employeur ont un enjeu de taille à surmonter. Mettre en œuvre effectivement la mixité sociale et scolaire. C'est un enjeu pour la cohésion sociale et la réussite de tous les élèves.

Merci de votre attention.

Richard Gazaud pour la délégation Unsa-Education